

# La Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage pour réduire, valoriser les déchets et développer l'économie circulaire

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a choisi de faire de l'économie circulaire une priorité. La Commission Permanente du 20 décembre 2019 a ainsi attribué plus de 2,6 millions d'euros d'aides dans ce domaine. Lors de l'Assemblée plénière des 19 et 20 décembre dernier, Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région, a par ailleurs nommé Yannick LUCOT, Conseiller régional délégué à l'Economie circulaire.

## Appel à projets « prévention des déchets »

- Déploiement de compostage partagé, Métropole de Lyon : **220 000 euros**
- Acquisition d'un broyeur à branches, SMCTOM de Haute Dordogne : **25 755 euros**
- Compostage partagé de proximité, SICTOM de la Région de Pontaurum Pontgibaud : **217 484 euros**
- Compostage partagé de proximité, Communauté de communes Ambert Livradois Forez : **142 324 euros**
- Compostage partagé de proximité, Syndicat du Bois de l'Aumône : **181 249 euros**

## Appel à projets « collecte séparée des déchets »

- Construction d'un nouveau pôle de valorisation, Syndicat du Bois de l'Aumône : **400 000 euros**
- Collecte de biodéchets pour les particuliers, Syndicat du Bois de l'Aumône : **230 280 euros**
- Equipements nécessaires au déploiement de la collecte séparée et au tri des déchets, Arche Agglo : **184 338 euros**
- Rénovation et agrandissement d'une déchèterie publique, Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement d'ordures ménagères Saône-Dombes : **250 000 euros**
- Rénovation et agrandissement d'une déchèterie publique, Syndicat mixte



Lyon, le 3 janvier 2020

Page 2 / 3

intercommunal de destruction des ordures ménagères Veyle Saône :  
**250 000 euros**

- Création d'une déchèterie professionnelle, entreprise Guyonnet : **34 800 euros**

#### Appel à projets « valorisation des déchets »

- Equipements nécessaires pour rechapage de pneumatiques haut de gamme français, Black Star : **300 000 euros**
- Hygiénisation de biodéchets d'une unité de méthanisation agricole, SARL Robert Forez Energie : **50 000 euros**
- Hygiénisation de biodéchets d'une unité de méthanisation agricole, SAS METHA Semages : **50 000 euros**

La Région accompagne également les territoires à jouer un rôle actif dans la transition énergétique. Elle mobilise l'ensemble des acteurs en soutenant les dynamiques de terrain portées par les collectivités et les élus locaux. A ce titre, les territoires à énergie positive (TEPOS) qui investissent sur le volet déchets peuvent être aidés par la Région. La Commission Permanente du 20 décembre dernier a ainsi attribué les aides suivantes :

- Communauté de communes Cœur de Savoie : **20 000 euros**
- Pays Voironnais : **10 000 euros**
- PNR Chartreuse : **10 000 euros**

La Région se mobilise aussi pour soutenir les événements qui participent à la valorisation de l'économie circulaire. Ainsi, la Commission Permanente du 20 décembre dernier a attribué **une aide de 6 000 euros** au profit du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises de Rhône-Alpes qui organise une journée de sensibilisation à la transition écologique le 15 janvier à Grenoble. L'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement organise son 99<sup>e</sup> congrès national à Lyon du 9 au 11 juin avec un angle déchets important. La Commission Permanente du 20 décembre dernier a décidé d'attribuer **une aide de 10 000 euros** pour cet événement.

*« La rareté de nos ressources et le volume de nos déchets nous invitent tous à changer rapidement nos modes de production et de consommation. Je suis fier que la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'implique, aux côtés de l'ensemble des acteurs, publics et privés, pour modifier le modèle et entrer dans une nouvelle ère économique, ambitieuse, audacieuse, où développement et défi environnemental*



*seront les deux pans d'un seul et même objectif »*, déclare **Eric FOURNIER**, Vice-président de la Région délégué à l'Environnement, au Développement durable, à l'Energie et aux Parc naturels régionaux.

### La Région muscle son Observatoire des déchets

Cet observatoire, nommé SINDRA, porté par la Région et l'ADEME, est l'outil permettant d'améliorer la connaissance et la gestion globale des déchets au niveau régional. Dès 2020, il devient l'outil de suivi des indicateurs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets à l'échelle d'Auvergne-Rhône-Alpes. L'Agence Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Energie-Environnement a pris en charge depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 la gestion de l'Observatoire des déchets. Une Convention pluriannuelle d'objectif 2019-2021 entre l'Agence et la Région a été approuvée lors de la Commission Permanente du 29 mars 2019. Il est proposé une participation complémentaire de la Région à hauteur de 200 000 euros, soit 100 000 euros en 2020 et 100 000 euros en 2021. **La Commission Permanente du 20 décembre dernier a ainsi décidé d'attribuer une subvention de 100 000 euros à l'Agence.**

